

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université de Relizane

Faculté des sciences et de technologie

N° 03/F.S.T/U.R/2025

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة غليزان

كلية العلوم والتكنولوجيا

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE CONSULTATION n°03/2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et l'article 46 de la loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. La faculté des sciences et de la technologie de l'Université de Relizane, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N°03/2025 relative À l'opération : ACQUISITION papeterie et fourniture de bureau. Qu'a l'issue de jugement des offres. La consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Numéro d'identification fiscale	La Note Technique	Montant proposé (DA TTC)	Montant corrigé (DA TTC)	Délai du livraison	Observation
Seffih Ishak	192480100231115	60	1730271.90	1730271.90	Un jour	L'offre Lemieux disant

Observation : tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la Faculté des sciences et de technologie de l'Université de Relizane dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans le site-web de l'université de Relizane et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247, et l'article 56 du loi n°12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Relizane le :

Le Doyen de la Faculté

الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث
كلية العلوم والتكنولوجيا
جامعة غليزان
الدكتور: بغدادي جيلالي